

que 20 millions de boisseaux par mois. Chacun au Canada profite de cet acheminement, sauf l'agriculteur. Peu importe où ils habitent—Halifax, Montréal, Toronto ou Winnipeg—l'acheminement des céréales dans le pays crée des emplois pour les gens—pour les ouvriers du pétrole en Alberta, pour les employés de chemin de fer, pour les courtiers en céréales, pour les courtiers maritimes, pour les agents d'assurance, pour tous ceux qui sont reliés au commerce d'une façon quelconque, et si peu que ce soit. Sauf pour les agriculteurs.

Les cultivateurs qui survivront à cette crise à court terme en profiteront eux aussi en définitive. Grâce à ces avances de 252 millions, on parera au pire, et c'est une bonne chose. Il faut en tenir compte. Certes, ce ne sont que des prêts, bien qu'il s'agisse de prêts sans intérêt. Le peuple canadien, qui bénéficie de l'acheminement de toutes ces céréales, entre en lice en payant les intérêts attachés à ces prêts de 252 millions et certains droits d'emmagasinage. Sans plus.

Pour en revenir à l'histoire de la Confédération, je ne doute pas que les solutions à long terme, qui sont élaborées actuellement par le gouvernement et par des particuliers hautement compétents, permettront à l'Ouest du Canada de surmonter cette crise. Pourtant, je pense que le peuple canadien et nous autres, parlementaires, qui le représentons, ne sommes pas vraiment de bons Canadiens, d'authentiques partenaires au sein de la Confédération, ou encore des gens dont les actes témoignent d'une véritable intelligence, si nous ne faisons pas pression sur ce gouvernement pour qu'il nous propose des moyens propres à aider ces cultivateurs à surmonter cette crise passagère d'une manière telle qu'ils ne se berceront pas de vaines espérances en produisant quelques boisseaux supplémentaires de céréales, mais qu'ils se sentiront encouragés à traverser cette période de transition en diversifiant leurs activités ou en les exerçant de façon à ne produire que la quantité de céréales répondant à la demande.

C'est une difficulté pour le Canada, qui ne pourra être résolue par des motions dont les auteurs eux-mêmes semblent ne pas voir l'inutilité, comme celle dont nous discutons ce soir, ou par des motions visant à abolir le Sénat ce qui chacun le sait est une proposition illégale présentée devant la Chambre pour lui faire perdre son temps.

[M. Osler.]

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Qui dit cela?

**M. Osler:** Nous devrions plutôt chercher le moyen d'aider ces gens par une formule à court terme.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est expiré.

**M. Craig Stewart (Marquette):** Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'une meilleure occasion pour un débat sur l'agriculture puisse se présenter ou une nécessité plus urgente pour un tel débat. Comme nous le savons tous, c'est le premier jour depuis la reprise de la session où l'opposition officielle a été en mesure de décider du sujet à discuter à la Chambre. Je remercie mes collègues de ce côté de la Chambre d'avoir accepté ce débat sur l'agriculture. Il est évident que le gouvernement ne veut pas discuter de nos problèmes agricoles.

● (9.20 p.m.)

La circonscription fédérale de Marquette est en grande partie rurale. Pendant le congé de Noël, j'ai eu l'occasion de visiter ma circonscription et de parler à un grand nombre d'agriculteurs et d'hommes d'affaires. Je n'ai jamais vu l'économie de l'Ouest dans une situation aussi déplorable que celle où elle se trouve aujourd'hui. L'insuffisance des ventes de grains et la pléthore de blé—la plus grave que nous ayons connue au cours de notre histoire—a des répercussions sur chacun dans l'Ouest du Canada. Beaucoup d'entreprises pourront se féliciter si elles survivent cette année et la plupart des cultivateurs ont grand besoin d'argent liquide.

Selon les chiffres communiqués par la Commission canadienne du blé, il y avait, au Manitoba, le 5 janvier, 271 points de livraison encore assujettis à leur quota initial et 51 points assujettis à un quota de 1 boisseau. Pour la gouverne des députés qui ne comprennent pas ce que veut dire un quota unitaire initial, cela signifie que tous ces cultivateurs n'ont touché qu'environ \$500 pour leur grain depuis le 31 juillet 1969. Qui voudrait survivre pendant six mois avec \$500?

**M. Bell:** C'est encore pire que \$30 par semaine.

**M. Stewart (Marquette):** Le gouvernement pourrait rétorquer que le cultivateur peut obtenir des paiements anticipés jusqu'à concurrence de \$6,000 par an. Cela n'a pas l'air si mal, mais il faut être gros cultivateur pour avoir droit à la somme totale de \$6,000. Dans ma région, le cultivateur moyen—et je souligne le mot «moyen»—a de la chance s'il peut